GRAND DAX AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération du Grand Dax

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet n°2 pour mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H)

La déclaration de projet n°2 du PLUi-H, prescrite par arrêté du Président en date du 7 décembre 2021, doit permettre le changement de destination et l'extension du Château des Évêques, domaine d'Array Dou Sou à Saint-Pandelon. Elle porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence.
Au terme de l'enquête publique, le Conseil communautaire du Grand Dax, après examen des observations du public, des personnes publiques associées, et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pourra prononcer l'intérêt général du projet et approuver la mise en compatibilité du PLUi-H qui en découle. Après approbation et réalisation des modalités de publicité obligatoires, la déclaration de projet n°2 sera rendue opposable.
La vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau a désigné, par décision en date du 11 janvier 2023, **M. Florent DEVAUD** en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera du vendredi 10 mars au mardi 11 avril 2023 inclus, soit une durée de 33 jours, sauf prorogation décidée par le commissaire enquêteur. Le siège de l'enquête publique est fixé à la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 20, avenue de la Gare à Dax (40100).
Le commissaire enquêteur sera présent au siège du Grand Dax et en mairie de Saint-Pandelon pour recevoir le public, et les observations écrites ou orales, aux dates et heures suivantes :
Saint-Pandelon, lundi 20 mars 2023 de 14 h à17 heures ; Saint-Pandelon, vendredi 31 mars 2023 de 9 h à 12 heures ; Grand Dax, mardi 11 avril 2023 de 14 h à 17 heures.
Un dossier d'enquête publique, également disponible sur un poste informatique, et un registre, seront consultables au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 20, avenue de la Gare, 40100 Dax, aux jours et horaires d'ouverture habituels (soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 20 et de 13 h 40 à 17 h 30) et en Mairie de Saint-Pandelon, 210, route du Bourg, 40180 Saint-Pandelon (le lundi de 14 h à 18 heures et les mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30).
Le dossier d'enquête publique sera également disponible en format électronique et consultable 7j/7, 24h/24 durant l'enquête publique sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à l'adresse suivante : « www.grand-dax.fr »
Le dossier comprend une note de présentation non technique, le rapport présentant l'évaluation environnementale, la justification de l'intérêt général du projet ainsi que la présentation de la mise en compatibilité du PLUi-H, l'avis de la MRAe sur l'évaluation environnementale, l'avis de la CDPENAF, le PV de la réunion d'examen conjoint, la délibération tirant le bilan de la concertation, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur et le règlement graphique de la commune de Saint-Pandelon.
Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, également disponible sur le site Internet du Grand Dax, auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 20, avenue de la Gare, 40100 Dax.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions, sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par correspondance à l'adresse suivante : « Communauté d'Agglomération du Grand Dax, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, déclaration de projet n°2, 20, avenue de la Gare, 40100 Dax », ou en Mairie de Saint-Pandelon « Mairie de Saint-Pandelon, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, déclaration de projet n°2, 210, route du Bourg, 40180 Saint-Pandelon », ou par courriel envoyé à « enquetepublique.dp2.pluih@grand-dax.fr ».
Cette adresse courriel sera effective du vendredi 10 mars au mardi 11 avril 2023 à 17 heures, période de l'enquête publique. Toute observation et proposition, courrier postal ou courriel, réceptionné après le mardi 11 avril 2023 à 17 heures, ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera transmise à la Présidente du Tribunal Administratif et déposée au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et en mairie de Saint-Pandelon pour y être tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture d'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.
Tout renseignement peut être obtenu auprès de la Direction de l'Aménagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 20, avenue de la Gare, 40100 Dax (05 58 56 39 69).

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération du Grand Dax

DÉCLARATION DE PROJET N° 3 DU PLUi-H DU GRAND DAX

Par délibération en date du 8 février 2023, le Conseil communautaire du Grand Dax a défini les objectifs poursuivis et a arrêté les modalités de concertation de la Déclaration de projet n° 3 emportant mise en compatibilité du PLUi-H. Celle-ci doit permettre la relocalisation d'un EHPAD et d'une unité centrale de restauration sur le site du Lanot, à Dax.
La délibération est affichée au siège du Grand Dax ainsi que dans les 20 mairies du Grand Dax à compter du 15 février 2023, pour une durée d'un mois.
Le dossier est également consultable au siège du Grand Dax, en mairie de Dax et sur le site Internet du Grand Dax.

Julien DUBOIS,
président du Grand Dax,
maire de Dax.

Annonces légales

Vie des sociétés

ETABLISSEMENTS CHRISTIAN BOURRASSE

SAS au capital de 3 594 589 €

Siège social : Route de Lacomian

40230 TOSSE

RCS DAX 333 373 611

MODIFICATION

L'assemblée générale du 16/08/2022 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur ESTEVES LUIS,
Et a désigné en qualité d'administrateur à compter du 16/08/2022 Monsieur LUNEAU François, demeurant 69, avenue Claude de la Colombière, 69360 SAINT SYMPHORIEN D OZON.
Modification au RCS DAX.

Arnaud STEENMAN

Vos rendez-vous Annonces

Vous souhaitez publier votre annonce ?*
Contactez-nous : **pub@sudouest.fr** | **05 35 31 27 40**

Charente Libre · DL Dordogne Libre · L'ÉCLAIR · La République des Pyrénées · SUD OUEST

* Rubriques réservées aux professionnels et associations

MONT-DE-MARSAN11

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du jeudi 9 février 2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MONT-DE-MARSAN11
Sigle : MDM11
Objet social : mise à disposition de matériels technologiques et appareils techniques au profit de médecins, cabinets médicaux et/ou paramédicaux notamment de médecine morpho-esthétique et anti-âge et en particulier des lasers médicaux, ainsi que toutes prestations de services relatives à cet objet, par fourniture directe ou indirecte de moyens humains, de matériel, de locaux et espaces nécessaires, de leur aménagement et entretien, d'outils de gestion et de comptabilité.
Siège social : 64, avenue du Maréchal-Juin, 40000 Mont-de-Marsan.
Capital : 15 000 €.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Mont-de-Marsan.
Président : LIGUE MÉDICALE LASER, SAS au capital de 50 000 euros, ayant son siège social 46, rue Stanislas, 54000 Nancy, RCS Nancy n° 947742292
Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions collectives sont prises selon les règles de majorité prévues au présent article, étant précisé que ces majorités sont calculées sur la base du nombre total d'actions détenues par les actionnaires présents ou représentés
Clause d'agrément : Libre cession des actions, en application des dispositions des statuts.

Carnets

Votre service au 05 35 31 29 37
ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obsèques

162316

MONT-DE-MARSAN

Mme Marcelle GUILHEMSANS,
son épouse ;
Françoise et Fabienne, ses filles ;
Sylvie VALADE, sa nièce, et sa fille ;
Arlette CABANIEU,
sa cousine, et sa famille ;
la famille DUFOURG, ses petits-cousins
ses belles-sœurs, beaux-frères et leurs familles ;
ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Robert GUILHEMSANS

survenu le mercredi 15 février 2023 à l'âge de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 20 février 2023, à 14 heures** en l'église SAINT-MEDARD de Mont-de-Marsan, suivie de l'inhumation au cimetière SAINT-MEDARD.
Des registres de condoléances seront mis à disposition.
.
La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF municipales,
188, avenue du Maréchal-Foch,
Mont-de-Marsan, tél. 05.58.46.44.44.

162560

MAGESCQ SOUSTONS

Fernande COURAU, son épouse ;
Claude et Raymonde COURAU, leurs enfants et petits-enfants ;
Yolande VIGNERES, ses enfants et petits-enfants ;
Françoise FOURGS,
Aline DUSSAUBAT, ses enfants et petits-enfants ;
ses cousins et cousines,
les familles COURAU, CASTAINGS,
ses voisins et amis
ont le regret de vous faire part du décès de

M. Daniel COURAU

survenu à l'âge de 90 ans.
Ses obsèques religieuses seront célébrées **le mercredi 22 février 2023, à 10 heures** en l'église de Magescq.
Les visites se feront au funérarium de Maremne rue Montbrun à Soustons, lundi 20 de 10h00 à 12h00 (présence de la famille) et mardi 21 de 10h00 à 18h00.
Des registres seront ouverts au funérarium et à l'entrée de l'église pour l'expression des condoléances.

PF Roulet, le Choix funéraire,
Soustons et Léon, 24 h/24
tél. 05.58.41.57.05.

162434

SARBAZAN

Mme Martine FONTAINE, son épouse,
M et Mme Denis FONTAINE, son fils et sa belle-fille,
M Stéphane FONTAINE, son fils et Valérie,
Mme et M Angélique GAUDY-FONTAINE, sa fille et son gendre,
Mme Nancy SOULOUMIAC, sa belle-fille,
ses petits-enfants et arrière petits-enfants
ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
parents et ami(e)s

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Robert FONTAINE

survenu à l'âge de 84 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 20 février 2023, à 15 heures** en l'église de Sarbazan. La crémation se fera dans l'intimité familliale.
Robert repose à la chambre funéraire Tisné de Villeneuve-de-Marsan. Les visites sont possibles.
Fleurs naturelles uniquement
La famille remercie les docteurs ASSENNE, PETRISSANS et les infirmier(e)s. Ainsi que toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF Tisné, avenue des Pyrénées,
Villeneuve-de-Marsan,
tél. 05.58.45.39.39.

162471

LABOUHEYRE - ESCOURCE

Monique, son épouse,
Benoit (†) son fils et Ludivine sa compagne,
Jean-Jacques et Maria, son frère et sa compagne,
Jérémy, son neveu,
Robert et Isabelle son beau-frère et son épouse,
Lydie et Bastien, sa nièce et son compagnon,
Johanne, sa nièce ;
Jocelyne et Guy (†) sa belle-sœur et son époux,
Serge et Aïnhoa, son neveu et sa compagne,
Elsa et Antoine, sa nièce et son compagnon,
familles BEDIN, LABASSA

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Philippe DUCOURNAU

survenu à l'âge de 66 ans.
Un dernier recueillement aura lieu **le lundi 20 février 2023, à 13 h 30** au crématorium de Dax.
Philippe repose à la chambre funéraire de Labouheyre. Les visites sont possibles ce jour de 10h00 à 18h00.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Ets Galbrun-Heslot,
82, rue Lucette-Moreau, Labouheyre,
tél. 05.58.04.41.42.

162633

HAGETMAU TARTAS PAU

Jo MARSAN (†) son époux,
Michelle, Jean, Christian, Aziz, Odile, Khaled, ses enfants et leurs conjoints ;
Henri, Aude et Raphael, Meriem,
ses petits enfants ;
Pauline, Camille
ses arrière-petites-filles,
les familles PINO, HOURCQ, BRETHES, TARAN, MARSAN, parents et alliés
vous font part du décès de

Yvonne MARSAN
Née DUPOUY

survenu à l'âge de 89 ans.
La cérémonie civile aura lieu **le mardi 21 février 2023, à 10 heures** au cimetière de Hagetmau.
Les visites se feront dimanche et lundi de 10H à 18H au funérarium d'Hagetmau, où la famille sera présente le lundi de 14H à 16H.
Ni fleurs ni plaques ni couronnes.
Une boîte à dons sera mise à disposition pour la recherche.

PF Loupret,
49 rue Gamardon, Hagetmau,
tél : 05.58.79.32.57 / 06.31.00.42.63.

162352

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Jean-Jacques (†) et Françoise CAPRAIS,
leurs enfants et petit-enfants,
Marie CASTETS,
ses enfants et petits-enfants,
les familles ESCARNOT, CAPRAIS,
parents et alliés
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Robert CASTETS

survenu à l'âge de 95 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée **le mardi 21 février 2023, à 14 h 30** en l'église de Saint-Vincent-de-Tyrosse.
Les visites se font au funérarium de Tyrosse.
Vos condoléances sur www.pompes-funebres-tyrossaises.fr

PF Tyrossaises, SARL Pomarez,
60, route de Bayonne, Saint-Vincent-de-Tyrosse,
tél. 05.58.77.21.06, 24 h/24.

162502

SAINT-SEVER

Jean Claude (†) TAUZIN son époux ;
Eric et Séverine TAUZIN,
Carole et Bruno LABAT,
ses enfants et leurs époux ;
Lucas, Laura, Nina, Margot, ses petits-enfants ;
les familles TAUZIN, LAPORTE, DEYRES, LABROUCHE, BOUEILH, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines ;
parents, amis et voisins

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Claudine TAUZIN
née LAPORTE

survenu à l'âge de 82 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 20 février 2023, à 10 heures** en l'abbatiale de Saint-Sever.
Les visites se feront en ce jour de 10h à 18h au funérarium ESTEFFE LOUPRET de Saint Sever, où la famille sera présente de 16h à 18h.
La famille remercie personnellement l'ensemble du personnel soignant du centre hospitalier de Saint Sever pour sa gentillesse et son dévouement ainsi que pour son professionnalisme.

PF Esteffe Loupret,
funérarium, 4 avenue de la Chalosse,
Saint-Sever, tél. 05.58.76.38.71.

162534

BAYONNE

Geneviève EGLOFF, son épouse
Benoît, Philippe et Claire
ses enfants et leurs conjoints
ses petits-enfants
vous font part du décès de

Monsieur Guy EGLOFF

La cérémonie religieuse sera célébrée **le mardi 21 février 2023, à 10 heures** en l'église Saint-Léon de Marracq de Bayonne.
Les visites se font au funérarium de Bayonne, rue de Baltet.

PF ROC-ECLERC BAYONNE
2 Chemin du Trouillet
Tél. 05.59.15.30.30